

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- Nom commercial ALKASURF CO 430

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées**Utilisations de la substance/du mélange**

- Tensio-actifs pour applications diverses

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique**Société**

Solvay Canada Inc.,
NOVECARE
Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto, ON, M5J2T-3, CA
Telephone number: 800-973-7873

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN FUITE, INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, APPELER: CHEMTREC
800-424-9300 aux États-Unis et au Canada, ou 703-527-3887 pour l'international appels à frais virés.

SECTION 2: Identification des dangers

Bien que le SIMDUT n'ait pas adopté la partie environnementale des réglementations SGH, le présent document peut comprendre des informations sur les effets environnementaux.

2.1 Classification de la substance ou du mélange**Règlement sur les produits dangereux (WHMIS 2015)**

Irritation de la peau, Catégorie 2
Irritation oculaire, Catégorie 2B

H315: Provoque une irritation cutanée.
H320: Provoque une irritation des yeux.

2.2 Éléments pour les étiquettes**Règlement sur les produits dangereux (WHMIS 2015)****Pictogramme****Mention d'avertissement**

- Avertissement

Déclarations sur les risques

- H315 + H320

Cause une irritation cutanée et oculaire.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.
- P280 Porter des gants de protection.

Intervention

- P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 D'autres dangers qui ne résultent pas de la classification

- H401: Toxique pour les organismes aquatiques.
- H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Ne présente PAS de danger particulier d'incendie.
- Par combustion, libère des gaz toxiques.
- Réactions dangereuses possibles avec certains produits chimiques (Voir liste des matières incompatibles au § 10 : « Stabilité-Réactivité »).
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

SECTION 3: Composition/Information sur les composants**3.1 Substance**

- Nature chimique Nonyl phénoxy (polyéthylèneoxy)éthanol

WHMIS Impuretés et ingrédients dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [% wt/wt or V/V]
Ethoxylated Nonylphenol, Branched	68412-54-4	>= 99 - <= 100

3.2 Mélange

Non applicable, le produit est une substance.

SECTION 4: Premiers soins**4.1 Description des mesures pour les premiers secours****Conseils généraux**

- Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
- Le secouriste doit se protéger.
- Mettre les vêtements contaminés dans un sac hermétiquement fermé pour une décontamination ultérieure.

En cas d'inhalation

- Voies d'exposition négligeables ou improbables
- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
- Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
- Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux

- Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

En cas d'ingestion

- Si la victime est consciente :
 - Rincer la bouche à l'eau.
 - Garder la personne tranquille.
- Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
- Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Le vomissement peut se produire spontanément.
- En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.
- Mettre la victime sur le côté.
- Demander conseil à un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés**Effets**

- Le contact cutané peut aggraver une maladie cutanée existante.
- L'inhalation du produit peut aggraver les problèmes respiratoires chroniques existants tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis**Avis aux médecins**

- Tout traitement doit être basé sur les signes et les symptômes de détresse présentés par le patient. Il faut tenir compte de la possibilité de surexposition à d'autres substances que ce produit.
- Traiter de façon symptomatique.
- Aucun antidote spécifique n'est disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Produit d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

- Poudre chimique d'extinction
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Mousse

5.2 Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie**

- En cas d'incendie :
 - brûle
- Des produits de décomposition dangereux se forment en cas d'incendie.

Produits de combustion dangereux:

- Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
- Oxydes de carbone

5.3 Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets.

Méthodes spécifiques de lutte contre le feu

- Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Autres informations

- Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Tenir à l'écart des flammes et des étincelles.
- Enlever toute source d'allumage.
- Ventiler la zone.
- Porter un équipement de protection adéquat.
- Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.
- Les déversements sont potentiellement à déclarer au Centre National de Réponse (800-424-8802) et aux agences fédérales et/ou locales

Contrôle des rejets aqueux

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Récupération

- Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux. (Voir la section 13).
- Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
- Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Décontamination/nettoyage

- Laver abondamment avec de l'eau additionnée d'un détergent.
- Laver le reliquat non récupérable à grande eau.
- Récupérer les eaux de lavage pour élimination ultérieure.
- Décontaminer les outils, l'équipement et l'équipement de protection personnel dans une zone réservée.
-

Élimination

- Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Méthodes de confinement

- Garder dans des contenants proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Conseils supplémentaires

- Le matériel peut créer des conditions glissantes.

6.4 Référence à d'autres sections

- 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
- 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
- 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

SECTION 7: Manipulation et entreposage**7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire**

- Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
- Avant les opérations de transfert, s'assurer que tout équipement est mis à masse.
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Éviter les éclaboussures.
- Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- Éviter la surchauffe localisée.
- Éviter les fûts durant le chauffage.
- Bien mélanger avant l'utilisation.
- De l'oxyde d'éthylène peut s'accumuler dans l'espace vide du contenant.
- Veiller à une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène

- L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
 - 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
 - 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
 - 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.
- Utiliser un équipement individuel de protection propre et bien entretenu.

7.2 Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**Mesures techniques/conditions d'entreposage**

- Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.
- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Tenir à l'écart des matières incompatibles à indiquer par le fabricant.
- Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- Garder à l'abri de la lumière directe du soleil.

Exigences pour les salles et les récipients de stockage

Température d'entreposage recommandée: 59 - 120 °F (15 - 49 °C)

- La congélation modifiera la condition physique mais n'endommagera pas le produit. Dégeler et mélanger avant

- l'usage.
- De la vapeur à basse pression ou un bain d'eau peut être utilisé pour faire fondre la matière solidifiée.
- Pour plus d'informations, se reporter au §10 : « Stabilité et Réactivité ».

7.3 Types d'utilisation particuliers

- donnée non disponible

SECTION 8: Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Remarques préliminaires : Ces recommandations fournissent des consignes générales à suivre lors de la manipulation de ce produit. Étant donné que les environnements de travail et les pratiques de manipulation sont sujets à variations, des procédures doivent être mises en place pour chaque application visée afin d'assurer la sécurité. Les fabricants d'équipements de protection sauront généralement vous aider à choisir, utiliser et entretenir les équipements de protection adéquats.

8.1 Paramètres de contrôle

- Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de contrôle

Mesures d'ordre technique

- Lorsque des mesures techniques sont préconisées dans les conditions d'utilisation ou s'il existe un potentiel d'exposition excessif, les mesures techniques de maîtrise des risques suivantes peuvent être utilisées pour minimiser efficacement l'exposition des employés :
-
- Système d'aspiration efficace

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire

- Lorsque des équipements de protection respiratoire sont nécessaires, sélectionner un équipement certifié NIOSH / MSHA sur la base des concentrations atmosphériques réelles ou potentielles et en conformité avec les normes réglementaires appropriées et / ou avec les recommandations industrielles.
- Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

- En cas de risque par contact cutané, utiliser des gants appropriés
- Les gants doivent être examinés avant l'utilisation.
- Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.

Protection des yeux

- Les exigences en matière de protection des yeux et du visage dépendent des conditions de travail et des pratiques de manipulation du produit. Des équipements adaptés approuvés ANSI Z87 doivent être sélectionnés pour l'usage particulier prévu pour ce produit.
- Le contact avec les yeux doit être évité au moyen de :
- Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

- Vêtement de protection
- Vêtements étanches

- Chaussure protégeant contre les produits chimiques

Mesures d'hygiène

- L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
 - 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
 - 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
 - 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.
- Utiliser un équipement individuel de protection propre et bien entretenu.

Mesures de protection

- La sélection de l'équipement individuel de protection approprié doit être basée sur une évaluation des caractéristiques de performance de l'équipement de protection en relation avec la(les) tâche(s) à effectuer, les conditions ambiantes, la durée d'utilisation, et les risques et/ou les dangers potentiels qui peuvent être rencontrés pendant l'utilisation.
- S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- L'équipement de secours doit être immédiatement accessible, avec les instructions pour l'utilisation.
- L'équipement de protection doit être sélectionné conformément aux standards locaux en vigueur et en concertation avec le fournisseur de l'équipement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques dans les présentes représentent les propriétés types de ce produit. Contactez l'unité opérationnelle en utilisant le numéro de téléphone pour l'information sur le produit dans la Section 1 afin de connaître ses spécifications exactes.

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<u>Aspect</u>	<u>État physique:</u> liquide <u>Couleur:</u> incolore à faible jaune.
<u>Odeur</u>	aromatique
<u>Seuil de l'odeur</u>	donnée non disponible
<u>pH</u>	6.0 - 8.0 (10 % (m/v))
<u>Point de fusion/congélation</u>	donnée non disponible
<u>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</u>	<u>Point/intervalle d'ébullition:</u> > 392 °F (> 200 °C)
<u>Point d'éclair</u>	> 200 °F (> 93 °C) vase clos Classe d'inflammabilité : Matériau inflammable
<u>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (solide, gaz)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (liquides)</u>	donnée non disponible

<u>Limité d'inflammabilité/d'explosivité</u>	donnée non disponible
<u>Température d'auto-inflammation</u>	donnée non disponible
<u>Pression de vapeur</u>	donnée non disponible
<u>Densité de vapeur</u>	donnée non disponible
<u>Masse volumique</u>	env. 1.02 g/cm3 (77 °F (25 °C))
<u>Densité relative</u>	donnée non disponible
<u>Solubilité</u>	<u>Solubilité dans l'eau:</u> pratiquement insoluble
	<u>Solubilité dans d'autres solvants:</u> solvants organiques usuels. : soluble
<u>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</u>	Non applicable (tensio-actif)
<u>Température de décomposition</u>	donnée non disponible
<u>Viscosité</u>	donnée non disponible
<u>Propriétés explosives</u>	donnée non disponible
<u>Propriétés comburantes</u>	N'est pas considéré comme comburant., Relation structure-activité (RSA)

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

- Stable dans des conditions normales.
- Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- Voir chapitre
- 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Polymérisation

- Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart des flammes et des étincelles.
- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

10.5 Produits incompatibles

- Acides forts
- Bases fortes
- Oxydants forts
- Agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Par combustion ou par décomposition thermique, libère (après évaporation de l'eau) :
- (Oxydes de carbone - CO + CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale DL50 : > 5,000 mg/kg - Rat
Rapports internes non publiés

Toxicité aiguë par inhalation

Ethoxylated Nonylphenol, Branched donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë DL50 > 2,000 mg/kg - Lapin
Données bibliographiques

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la peau Lapin
Irritant pour la peau.
Rapports internes non publiés

Lésion/irritation grave des yeux

Ethoxylated Nonylphenol, Branched Légère irritation des yeux
CESIO

Sensibilisation cutanée ou respiratoire Essai épicutané par application répétée - Les êtres humains
Certaines réactions ont pu être observées chez des individus sensibles.
Produit dilué
Rapports internes non publiés

Mutagénicité**Génotoxicité in vitro**

Ethoxylated Nonylphenol, Branched approche par catégorie
Le produit est considéré comme non génotoxique

Génotoxicité in vivo donnée non disponible

Cancérogénicité

Ethoxylated Nonylphenol, Branched

Rat

Chien

approche par catégorie

Le produit est considéré comme non cancérigène.

Ce produit ne contient aucun ingrédient qui est désigné comme étant un cancérigène humain probable ou soupçonné par :

IARC

ACGIH

Toxicité pour la reproduction et le développement**Toxicité pour la reproduction/Fertilité** donnée non disponible**Toxicité pour le développement/Tératogénicité** donnée non disponible**STOT****STOT - exposition unique**

Ethoxylated Nonylphenol, Branched

Voies d'exposition: Ingestion, Contact avec la peau

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH.
évaluation interne

STOT - exposition répétée

Ethoxylated Nonylphenol, Branched

Voies d'exposition: Ingestion

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition répétée) selon les critères SGH.
évaluation interne

Exposition de la bouche 90 jours - Rat

Aucun effet irréversible n'a été observé dans les essais de toxicité chronique par voie orale.

Rapports internes non publiés

Exposition de la bouche 730 jours - Rat

Aucun effet irréversible n'a été observé dans les essais de toxicité chronique par voie orale.

Rapports internes non publiés

Exposition de la bouche 730 jours - Chien

Aucun effet irréversible n'a été observé dans les essais de toxicité chronique par voie orale.

Rapports internes non publiés

NOEL: 40 mg/kg

Rapports internes non publiés

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Compartiment aquatique****Toxicité aiguë pour les poissons**

Ethoxylated Nonylphenol, Branched approche par catégorie
Toxique pour les poissons.

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. donnée non disponible

Toxicité envers les plantes aquatiques

Ethoxylated Nonylphenol, Branched approche par catégorie
Toxique pour les algues, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour les microorganismes donnée non disponible

Toxicité chronique pour les poissons donnée non disponible

Toxicité chronique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. donnée non disponible

Toxicité chronique pour les plantes aquatiques donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique donnée non disponible

Eliminations photochimique et physique donnée non disponible

Biodégradation**Biodégradabilité**

Biodégradabilité aérobie ultime
Non facilement biodégradable
Par analogie
Rapports internes non publiés

Évaluation de la dégradabilité

Ethoxylated Nonylphenol, Branched

Le produit n'est pas considéré comme rapidement dégradable dans l'environnement

12.3 Potentiel bioaccumulatif**Coefficient de partage (n-octanol/eau)**

Non applicable (tensio-actif)

Coefficient de bioconcentration (BCF)

Ethoxylated Nonylphenol, Branched

approche par catégorie
Jugement d'expert
Non potentiellement bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le sol**Potentiel d'adsorption (Koc)**

donnée non disponible

Distribution connue en compartiments environnementaux

Compartiment cible ultime du produit : Eau

Compartiment cible ultime du produit : Sédiment

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ethoxylated Nonylphenol, Branched

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

Évaluation de l'écotoxicité**Toxicité aiguë en milieu aquatique**

Pas d'information disponible.
Par analogie
Toxique pour les organismes aquatiques.
Données bibliographiques

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Destruction/Élimination*****Interdiction***

- Ne pas rejeter dans l'environnement.
- Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
- Les options de gestion des déchets devraient d'abord envisager les possibilités de réutilisation ou de recyclage. Certaines provinces ont des réseaux actifs "d'échange de déchets" pour réutiliser et recycler les déchets. Contactez votre compagnie locale de gestion des déchets pour explorer les options disponibles. Toutes les activités de gestion des déchets doivent obéir aux réglementations municipales, provinciales et fédérales. Les méthodes possibles de disposition comprennent les options suivantes :

- Incinérer seul ou en présence d'un solvant inflammable.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

- Vider complètement les emballages avant élimination.
- Vider complètement les emballages avant décontamination.
- Égouttage soigneux et passage à la vapeur.
- Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.
- Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

État de transport : IMPORTANT! Les énoncés ci-dessous fournissent des données additionnelles sur la classification de transport répertoriée. La classification de transport répertoriée n'aborde pas les écarts réglementaires résultant de changements de format d'emballage, de mode de transport ou d'autres descriptions réglementaires.

TDG

14.1 No. UN	UN 3082
14.2 Nom d'expédition	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Ethoxylated nonylphenol)
14.3 Classe de danger pour le Transport	9
Étiquette(s)	9
14.4 Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	III
No ERG	171
14.5 Risques pour l'Environnement	OUI
Polluant marin	Marine Pollutant

DOT

14.1 No. UN	UN 3082
14.2 Nom d'expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Ethoxylated nonylphenol)
14.3 Classe de danger pour le Transport	9
Étiquette(s)	9
14.4 Groupe d'emballage	
Groupe d'emballage	III
No ERG	171
14.5 Risques pour l'Environnement	OUI
Polluant marin	

IMDG

14.1 No. UN	UN 3082
14.2 Nom d'expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Groupe de ségrégation du code IMDG (Ethoxylated nonylphenol)
Not Relevant

14.3 Classe de danger pour le Transport 9
Étiquette(s) 9

14.4 Groupe d'emballage
Groupe d'emballage III

14.5 Risques pour l'Environnement OUI
Polluant marin

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs
No EMS F-A , S-F

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

IATA

14.1 No. UN UN 3082

14.2 Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Ethoxylated nonylphenol)

14.3 Classe de danger pour le Transport 9
Étiquette(s): 9

14.4 Groupe d'emballage
Groupe d'emballage III

Instructions d'emballage (avion cargo) 964
Qté/Paquets nets max 450.00 L
Instructions d'emballage (avion passager) 964
Qté/Paquets nets max 450.00 L

14.5 Risques pour l'Environnement OUI

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 État actuel de notification**

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- Dans l'inventaire TSCA
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	- En conformité avec les inventaires
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- En conformité avec les inventaires
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- En conformité avec les inventaires
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- En conformité avec les inventaires

15.2 Réglementations nationales

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations**Date de révision:**

11/10/2016

Classification NFPA (National Fire Protection Association)

Santé	2 modéré
Inflammabilité	1 léger
Instabilité ou réactivité	0 minime

Classification HMIS (Hazardous Materials Identification System (Paint & Coating))

Santé	2 modéré
Inflammabilité	1 léger
Réactivité	0 minime
PPE	Déterminé par l'utilisateur ; dépend des conditions locales

- ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- OSHA Occupational Safety and Health Administration
- NTP National Toxicology Program
- IARC International Agency for Research on Cancer
- NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.